

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **BUDGET PARTICIPATIF**

#### **Lancement du vote en ligne jusqu'au 23 octobre**

Une nouvelle étape débute pour le premier budget participatif à Annecy : les votes ! Dès ce lundi 20 septembre, Annéciennes et Annéciens ont rendez-vous sur la plateforme [www.jeparticipe.annecy.fr](http://www.jeparticipe.annecy.fr). Au total, 49 projets d'intérêt général et respectant les compétences communales ont été retenus pour cette première édition. Il sera également possible de voter dans les accueils de proximité des mairies déléguées et différents autres sites recevant du public début octobre. Pour être au plus proche des habitants, des vélos-cargos munis d'urnes circuleront également dans les quartiers de la Ville.

#### **Un outil pour se réapproprier son territoire**

Pour Marie Bertrand, adjointe en charge du renouveau démocratique et de la participation citoyenne, le budget participatif permet « *aux citoyennes et aux citoyens de se réapproprier leur territoire. L'objectif est que chacun puisse soumettre le projet qui correspond à ses besoins et réponde à ses attentes quant à l'avenir de la Ville* ». Début d'année 2021, les habitants ont déposé leurs idées sur la plateforme en ligne. 376 projets ont été enregistrés.

#### **49 projets d'intérêt général et relevant de la compétence communale soumis au vote**

Le service vie citoyenne a analysé l'ensemble des projets pour en étudier la faisabilité et leur coût, selon les critères précisés dans le règlement accessible en ligne sur la plateforme. « *Certains porteurs de projet, dont l'initiative, proche ou similaire au Projet pour la Ville porté par l'équipe municipale, n'a pas été retenue, ont été contactés afin de co-construire ces actions* », détaille Marie Bertrand. À l'issue de ce travail, 143 projets ont été présélectionnés et transmis aux services de la Ville concernés – aménagement, urbanisme, voirie, sports, jeunesse, biodiversité, etc. – pour leur permettre d'arbitrer et d'établir la liste des projets concrètement réalisables. 49 projets ont ainsi été validés et sont proposés au vote des Annéciennes et des Annéciens dès aujourd'hui.

« *Un million d'euros de budget participatif, c'est un engagement fort. Les citoyennes et les citoyens ont la possibilité de devenir acteurs des actions mises en place par la Ville en s'impliquant concrètement dans le processus de décision ! C'était un outil important que nous tenions à mettre en place dès notre première année de mandat. Nous sommes déjà en train de préparer la deuxième édition pour 2022. Ainsi, l'année prochaine, les projets de la première édition seront en cours de réalisation et de nouvelles idées seront proposées par les habitants. C'est une belle dynamique pour la démocratie de notre Ville !* »

**François Astorg, Maire d'Annecy**

## Informations pratiques

### Deux périodes de vote :

- Vote en ligne sur [www.jeparticipe.annecy.fr](http://www.jeparticipe.annecy.fr) du 20 septembre au 23 octobre
- Vote dans toute la Ville du 4 au 23 octobre

### Conditions de vote :

- Avoir plus de 10 ans
- Vivre, travailler ou être scolarisé sur Annecy

Il sera possible de voter jusqu'à 5 projets, sans hiérarchisation. Chaque votant devra certifier sur l'honneur qu'il répond aux conditions de vote et s'engage à ne voter qu'une seule fois. Les projets lauréats seront validés au Conseil Municipal du 15 novembre et réalisés par la Ville en 2022.

Plus d'informations sur [www.jeparticipe.annecy](http://www.jeparticipe.annecy)

---

## Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel [presse@annecy.fr](mailto:presse@annecy.fr)

[http://www.annecy.fr/](http://www.annecy.fr) [www.facebook.com/VilleAnnecy](https://www.facebook.com/VilleAnnecy) / [www.instagram.com/villeannecy/](https://www.instagram.com/villeannecy/)

